

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2026

## **Oratio Avocats accompagne le Groupe ASERTI dans l'acquisition d'ADLC et de sa filiale REMAN**

Oratio Avocats a accompagné le Groupe ASERTI dans le cadre de l'acquisition d'ADLC et de sa filiale REMAN, deux sociétés spécialisées dans la réparation électronique. Cette opération permet au groupe de renforcer son métier historique et d'étendre ses activités aux marchés de l'ascenseur et de l'électronique automobile embarquée.

### Un renforcement du métier historique d'ASERTI

Cette acquisition permet au Groupe ASERTI de consolider son activité historique de réparation électronique tout en accédant à de nouveaux marchés. ASERTI Electronic, ADLC et REMAN partagent une même approche : réparer les équipements électroniques afin de prolonger leur durée de vie et d'éviter leur remplacement à neuf, dans une logique d'économie circulaire.

### Une opération qui s'inscrit dans la stratégie de croissance du Groupe ASERTI

Cette acquisition constitue la quatrième opération de croissance externe du Groupe ASERTI en cinq ans, après trois acquisitions réalisées dans le domaine de la métrologie. Elle s'inscrit dans la feuille de route définie avec Chequers Capital, actionnaire majoritaire du groupe depuis mars 2026, et confirme la volonté du groupe de poursuivre ses acquisitions dans la réparation et la maintenance électronique, en France comme à l'international.

*« Cette opération illustre la dynamique de croissance externe du Groupe ASERTI et sa volonté de consolider son positionnement dans la réparation électronique, tout en intégrant de nouvelles expertises et en accédant à de nouveaux marchés. Nous sommes heureux d'avoir accompagné les équipes d'ASERTI dans cette nouvelle étape de leur développement », déclare **Benoît Brossard**, avocat associé au sein de l'équipe Corporate d'Oratio Avocats.*

## Intervenants sur l'opération

### Conseil du Groupe ASERTI

L'équipe d'Oratio Avocats était composée de :

- **Corporate** : Benoît Brossard, Franck Mélédo, Natassia Loison ;
- **Due diligence juridique, fiscale et sociale** : Léa Dimech, Annabelle Bézier, Françoise Le Veziel, Sonia Zenaidi Meat, Léa Daval.

Autres conseils intervenus sur l'opération : conseil M&A du Groupe ASERTI – Forvis Mazars M&A (Matthieu Maquet, Margaux Loeb) ; due diligence financière – BM&A (Guilhem de Montmarin, Nicolas Plan, Umberto Cravero) ; conseil M&A des cédants – AMI Capital (Charles Caunesil, Mathias Cuny) ; conseil juridique des cédants – Cabinet Lavergne (Jacques Lavergne) ; conseil juridique du financement – Mermoz Avocats (Benjamin Guillemot).

Le financement bancaire a été assuré par CIC (Bruno Nesti, Marc Rosuel, Audrey Voisin), Caisse d'Épargne (François Gaudin), Crédit Agricole (Solemn Tierrie) et Arkéa (Vincent Onno, Erwan Lunven).

---

### À propos d'Oratio Avocats

Cabinet spécialiste du droit des affaires, Oratio Avocats propose, depuis plus de 50 ans, un accompagnement juridique durable à destination des dirigeants et des entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Afin de répondre plus largement à leurs besoins et leurs problématiques, le cabinet s'est structuré autour d'un éventail complémentaire de compétences juridiques.

Parce que la confiance naît dans la proximité tissée avec ses clients, Oratio Avocats est devenu un cabinet de référence grâce à ses 19 bureaux implantés en France, rassemblant plus de 260 collaborateurs dont 130 avocats et juristes.

Le cabinet privilégie l'interprofessionnalité au quotidien, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 8e réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 147 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Toujours en mouvement, Oratio Avocats accompagne durablement ses clients dans leurs projets avec pour vocation d'être un véritable business partner de l'entreprise.

Plus particulièrement, Oratio Avocats intervient régulièrement sur les opérations de corporate finance dans le cadre d'audits, d'acquisitions et de fusions de sociétés, de levées de fonds et de financements structurés.



*Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :*

Contact presse

Adèle Lambert - Consultante média & influence

+33 6 73 48 56 09

[a.lambert@eliott-markus.com](mailto:a.lambert@eliott-markus.com)

<https://www.oratio-avocats.com/>

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)